OBSERVATOIRE RÉGIONAL **DES DÉCHETS**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

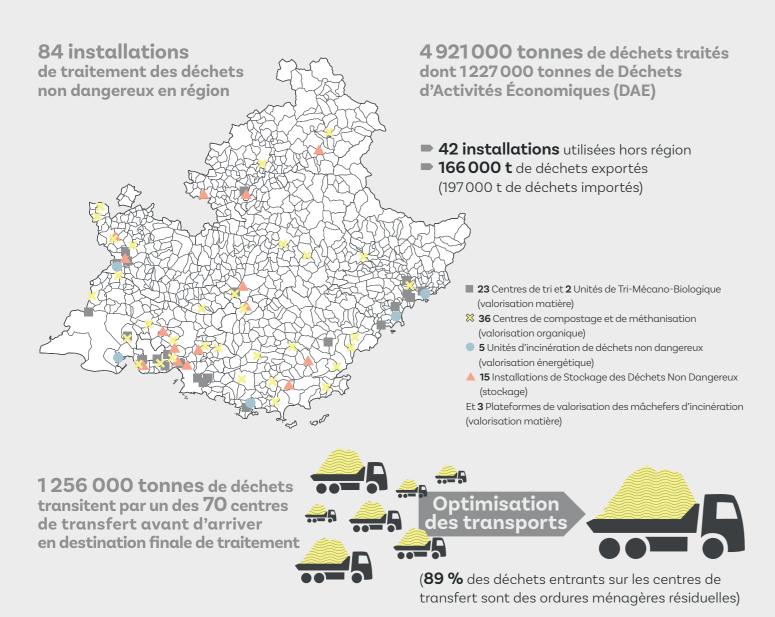






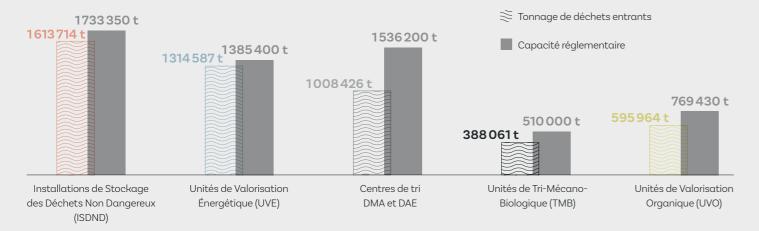
ZOOM 2016 TRAITEMENT DES DÉCHETS NON DANGEREUX

- **154 installations** de gestion des déchets non dangereux en Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **6,3 millions de tonnes** de déchets y ont été réceptionnées.
- 4,9 millions de tonnes ont été traitées.
- 60 % des tonnages sont stockés ou incinérés.
- 42 installations de traitement des déchets non dangereux utilisées hors région.



LES CAPACITÉS DE TRAITEMENT DE LA RÉGION

Les capacités réglementaires des sites de traitement en 2016



CENTRES DE TRI

Sur le million de tonnes de déchets entrants dans les centres de tri de la région :

- **56** % sont des Déchets d'Activités Économiques
- 97 % proviennent de la région

Ces installations ont permis de valoriser **428 000 t** de matériaux recyclables et de préparer **50 000 t** de refus en Combustibles Solides de Récupération (CSR) avant d'être co-incinérés en cimenterie.







CENTRES DE TRI MÉCANO-BIOLOGIQUE (TMB)

▶ Les 2 TMB implantés sur le territoire régional ont permis de traiter 388 000 tonnes d'ordures ménagères.

UNITÉS DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)

Sur les **5 UVE** implantées en région, **3** peuvent recevoir des Déchets d'Activités Économiques à Risques Infectieux (DASRI).

Sur les **1,3 million de tonnes** de déchets traités :

- 92 % sont des ordures ménagères résiduelles
- 5 % sont des Déchets d'Activités Économiques
- 97 % proviennent de la région

Ces installations ont produit 288 000 tonnes de mâchefers, dont 217 000 tonnes traitées sur une plateforme de maturation des mâchefers, valorisés au 2/3 en technique routière.

▶ Les trois plateformes régionales de maturation des mâchefers ont permis le recyclage de 39 000 tonnes de métaux.

UNITÉS DE VALORISATION ORGANIQUE (UVO)

- 36 unités de valorisation organique dont 35 plateformes de compostage et 1 unité de méthanisation-compostage couplée au centre de tri mécano-biologique de Fos-sur-Mer.
- Sur les 596000 tonnes de déchets réceptionnés sur ces installations : 16 % sont des Déchets d'Activités Économiques.
- Ces installations ont permis de valoriser **210 000 tonnes** de compost.

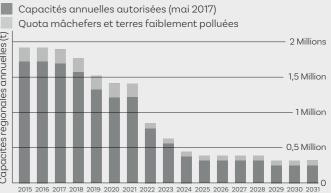
- 20 000 tonnes de fraction fermentescible, 2 800 tonnes de matériaux recyclables et 1 500 tonnes de Combustible Solide de Récupération (CSR) en ont été extraits.
- ▶ Les tonnages restants sont des refus de tri, destinés au stockage ou à l'incinération.

INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX (ISDND)

1,6 million de tonnes ont été réceptionnées sur les ISDND que compte la région :

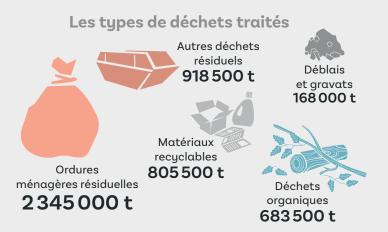
- 46 % sont identifiés comme ordures ménagères résiduelles.
- **31%** sont des Déchets d'Activités Économiques.
- 97 % proviennent de la région.

Évolution théorique des capacités réglementaires résiduelles



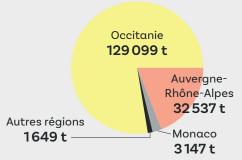
Dès 2019, les ISDND régionales ne seront plus en capacité de stocker les déchets ultimes produits, à rythme de production de déchets équivalent et sans progression du tri à la source de la part valorisable résiduelle encore présente dans les déchets enfouis et en l'absence de nouvelles capacités créées.

LES TYPES, QUANTITÉS ET ORIGINES DES DÉCHETS TRAITÉS EN RÉGION



L'origine des déchets traités

166 000 t des déchets traités importées d'une autre région (3 %)



LA DESTINATION DES FLUX DE DÉCHETS TRAITÉS EN RÉGION Installations de stockage Unités de Tri-Mécano-Biologique Centres de tri DMA-DAE transférés vers un autre centre de tri : 188 000 t des Déchets 388 000 t 1008 000 t (dont DAE* 563 000 t) Non Dangereux Unités de Valorisation Inertes: Unités de (ISDND) 87000 t Organique (UVO) Valorisation 1614 000 t 596 000 t dont DAF Énergétique (UVE) 502 000 t dont DAE* 96 000 t Refus Refus (UVE) : 386000 t 1315 000 t Recyclables 431000 t 141 000 MWh 1562 MWh (préparation Organique 73000 t dont DAE* 66 000 t Énergie Énergie thermique CSR*): 838 MWh 5100ó t thermique et électrique valorisée Énergie thermique et électrique et électrique valorisée valorisée Refus (UVE): Refus (ISDND) 16000 t 3000 t Lixiviats 291 000 t Préparation bois-énergie: 145 000 t 14000 t REFIOM* 43 000 t Valorisation Valorisation Co-incinération matière Organique en cimenterie et chaufferie Stockage des Stockage des Traitement *CSR: Combustibles Solides de Récupération spécifique déchets inertes déchets dangereux *DAE : Dont Déchets d'activités économiques *FFOM : Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères issue de TMB

OUTILS À DISPOSITION

*UVO : Centres de compostage et de méthanisation

*REFIOM: Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères

www.sinoe.org

www.ord-paca.org

Source : Observatoire Régional des Déchets - Données 2016 fournies par les exploitants d'installations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

